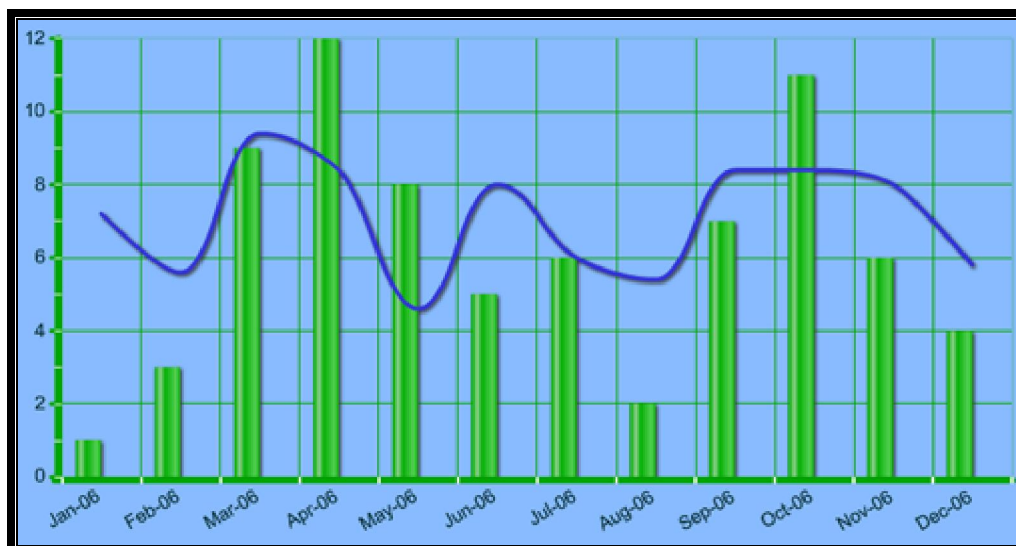


SwissDRG 2012

Conférence

Nouvelles planifications hospitalières et introduction des SwissDRG : où en est-on ?

30 septembre 2011



Traduction simultanée

Holiday Inn Bern Westside

SwissDRG 2012

Nouvelles planifications hospitalières et introduction des SwissDRG : où en est-on ?

A quelques mois de l'entrée en vigueur du nouveau financement hospitalier et des SwissDRG – la plus grande réforme du financement hospitalier depuis des lustres – les questions fusent. Elles concernent autant les aspects techniques que les questions fondamentales: négociations tarifaires, mandats de prestations, nouvelles listes d'hôpitaux, rémunération des médecins, financement des investissements, etc.

Ces questions sont au centre de la prochaine conférence PCS du 30 septembre prochain. Un tel bouleversement mérite aussi une approche nouvelle, basée principalement sur la discussion: 2 tables rondes se succéderont, introduites chaque fois par les réponses de 6 spécialistes de diverses provenances: hôpitaux publics et cliniques privées, assureurs, services et directions de la santé, médecins. Dans la matinée, une table ronde débattrà des questions 1 à 3, les 7 spécialistes invités ayant été priés de répondre à ces questions de leur point de vue spécifique. Idem l'après-midi, où ils répondront aux questions 4 et 5 autour de la 2^e table ronde.

Ainsi, le programme de la conférence apportera les réponses les plus concrètes et les plus actuelles aux questions centrales à 3 mois de la date fixée par le législateur pour le grand changement. Et si toutes les réponses ne sont pas encore connues, la discussion permettra de faire le point de la situation et des perspectives les plus plausibles.

Au plaisir de vous retrouver lors de ce dernier grand rendez-vous de l'année.

Le président

SwissDRG 2012

Nouvelles planifications hospitalières et introduction des SwissDRG : où en est-on ?

Spécialistes invités

Cantons : Annamaria Müller Imboden, Service de la santé publique du canton de Berne

Assureurs : Helsana (non confirmé); Verena Nold (tarifsuisse sa)

Hôpitaux publics : Dr. med. Andreas Gattiker, Spital Wetzikon

Hôpitaux privés: Adrian Dennler, Clinique Beau-Site, Hirslanden

Médecins : Dr. Méd., M. Sc., Pierre Conne, Hôpitaux universitaires de Genève

Observateur : Dr. med. Max J. Lenz, Lenz Beratungen und Dienstleitungen AG

Questions

Question 1 Nouvelles listes d'hôpitaux

La plupart des cantons ont établis pour le 1.1.2012 une nouvelle liste d'hôpitaux répertoriés pour s'adapter aux nouveaux critères de financement LAMal. Certains cantons ont modifié leur législation dans le sens voulu par la LAMal, notamment pour permettre aux hôpitaux privés de figurer sur la liste, alors que d'autres ont été plus restrictifs afin de protéger les hôpitaux cantonaux et limiter leur engagement financier.

- A) Comment évaluez-vous la situation, en général sur le plan suisse et en particulier dans les différents cantons ?
- B) S'agissant plus précisément des hôpitaux privés qui précédemment n'étaient pas subventionnés par les cantons et donc non-soumis aux réglementations contraignantes des cantons, comment voyez-vous leur intégration dans la planification cantonale ?
- C) Si une nouvelle concurrence Privés-Publics se développe, quels effets aura-t-elle ?

Question 2 Mandats de prestations

Les mandats de prestations sont les nouveaux outils privilégiés de la planification sanitaire cantonale. Ils sont sensés régler les rapports entre les autorités cantonales et les hôpitaux et à servir de cadre aux conventions sanitaires entre assureurs et hôpitaux.

- A) Comment évaluez-vous la mise en œuvre de ces mandats de prestations ?
- B) Quelles en sont les caractéristiques que vous jugez positives et négatives ?

Question 3 Hôpitaux conventionnés

La révision LAMal a créé une nouvelle catégorie d'hôpitaux : les hôpitaux qui ne figurent pas sur la liste LAMal mais qui ont une convention avec les assureurs pour permettre une participation de l'assurance de base aux frais de séjours hospitaliers.

- A) Comment voyez-vous la place de ces hôpitaux en 2012 ? Seront-ils une rare exception ou relativement nombreux ?
- B) Comment pensez-vous que les assurances complémentaires vont se diversifier pour tenir compte des différentes situations économiques (séjour dans un établissement répertorié, séjour dans un établissement conventionné ou non), etc.

Question 4 Négociations tarifaires pour 2012

- A) Où en est-on des négociations tarifaires pour 2012 ? Quels sont les points d'achoppement identifiés ou prévisibles ?
- B) Qu'en est-il en particulier du financement des investissements ?
- C) Comment le Benchmarking va-t-il être utilisé pour fixer les tarifs ?
- D) Comment les partenaires vivent-ils l'éclatement des négociations avec au moins 3 groupes d'assureurs négociant séparément ?

Question 5 Rémunération des médecins

Les DRG intègrent les prestations médicales. Précédemment la plupart des médecins agréés étaient rémunérés à l'acte directement par les assureurs et il en était de même pour les hospitalisations privées pour la plupart des médecins agréés ou salariés.

- A) Comment voyez-vous la rémunération des médecins agréés et en cas d'hospitalisation en division privée en 2012 ?
- B) Où en sont les discussions entre hôpitaux et médecins ?

SwissDRG 2012

**Nouvelles planifications hospitalières et introduction des SwissDRG :
où en est-on ?**

Holiday Inn Westside Berne

30 septembre 2011 de 9:00 à 16:30 heures

08:30 – 09:00 heures	Café de bienvenue		
09:00 – 09:20 heures	Introduction <i>Luc Schenker, Président APDRG Suisse</i>		
09:20 – 12:20 heures	1^{ère} Table ronde <i>Animateur : Hermann Plüss</i>		
	Thème 1	Nouvelles listes des hôpitaux	(voir questions 1a, 1b, 1c)
	Thème 2	Mandats de prestations	(voir questions 2a, 2b)
	Thème 3	Hôpitaux conventionnés	(voir questions 3a, 3b)
12:30 – 14:00 heures	Lunch		
14 :00 – 16:30 heures	2^è Table ronde <i>Animateur : Jean-Claude Rey</i>		
	Thème 4	Négociations tarifaires pour 2012	(voir questions 4a, 4b, 4c, 4d)
	Thème 5	Rémunération des médecins	(voir questions 5a, 5b)

Rappel pour les membres d'APDRG Suisse

16:45 – 17:45 heures	Assemblée générale APDRG Suisse
-----------------------------	--